

## ARPITETTAZ

### **TRANSFORMATION ET AGRANDISSEMENT DE NOTRE CABANE ARPITETTAZ : UN TRÈS JOLI CADEAU DE NOËL !**

Cette fois c'est vraiment parti ! Juste avant les Fêtes de fin d'année, nous avons reçu du Canton du Valais l' « **Autorisation de construire** » (permis) pour notre projet. Cette bonne nouvelle faisait suite à la décision positive de la Conférence des présidents du CAS, ainsi qu'à celle de notre Assemblée Générale du 15 novembre 2014. C'est donc le feu vert pour réaliser les travaux durant l'été-automne 2015. Le canton a toutefois assorti cette autorisation de certaines conditions concernant le traitement des eaux usées, ce qui aura un impact non négligeable sur le volume des travaux.

Dès à présent (9 janvier 2015) le groupe de travail « construction » de notre Section va intensifier ses rencontres avec l'architecte et avec les divers acteurs du projet pour peaufiner les plans d'exécution, activer les mises en soumissions des travaux, planifier le chantier, assurer le financement, etc.

#### **INTENDANCE**

Nous allons encore exploiter normalement notre cabane durant la saison de randonnée à ski. De nombreux gardiens bénévoles de notre Section se sont annoncés pour accueillir les randonneurs qui ne manqueront pas de faire halte à Arpitettaz en mars et avril. **Par contre nous ne serons pas en mesure d'accueillir des visiteurs pour passer la nuit durant la période des travaux, de juin à octobre.** Nous pensons par contre maintenir la buvette pour les visiteurs qui passeront durant la journée. Mais rassurez-vous : tous les gardiens et gardiennes, qui se sont annoncés pour la saison d'été, auront pour mission importante de faire à manger pour les ouvriers et contremaîtres des diverses entreprises qui se succéderont là-haut, sur le chantier. Ils s'occuperont aussi du bien-être des bénévoles de la Section et, si le cœur leur en dit, donner un coup de main de temps à autres sur le chantier. Tous les gardiens inscrits recevront en temps voulu des instructions détaillées à ce sujet.

#### **BENEVOLAT DURANT LES TRAVAUX**

La construction de notre jolie cabane avait suscité, de 1981 à 1983 un élan extraordinaire parmi les membres de notre section pour réaliser des travaux bénévoles de toutes sortes, en complément et en appui au entreprises mandatées.

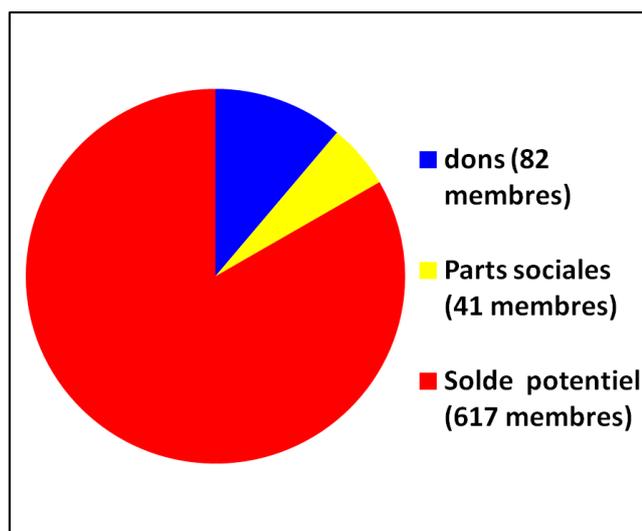
**C'est un nouvel appel que nous lançons pour recruter des bénévoles durant la période de transformation et d'agrandissement d'Arpitettaz .** Les travaux à réaliser par les bénévoles ne sont pas encore définis avec précision. Pour exemple on peut mentionner des travaux de déneigement avant l'ouverture du chantier (fin mai), de terrassement, de démontage de certaines parties existantes, de réfection du réduit Sud, etc.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure en nous prêtant main forte sur le chantier, vous pouvez d'ores et déjà vous annoncer à l'adresse « [cabane@arpitettaz.ch](mailto:cabane@arpitettaz.ch) », en précisant le nombre de jours que vous pourriez y consacrer et la période qui vous conviendrait. Merci d'avance de votre engagement.

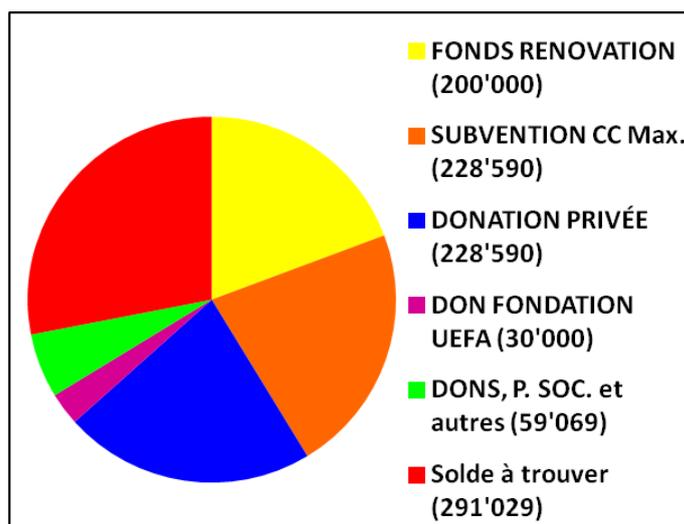
## RECHERCHE DE FONDS

Notre recherche de fonds auprès des membres de la section et de divers partenaires connaît un bon succès et nous remercions d'ores et déjà chaleureusement toutes celles et ceux qui ont répondu favorablement à notre appel, lancé dans le No Spécial Arpitettaz de notre Bulletin et lors de nos assemblées. **Mais nous sommes persuadés que vous serez encore nombreux à manifester votre générosité par un don ou en souscrivant une ou plusieurs parts sociales.** Imaginez-vous que dans notre Section La Dôle vous êtes plus de 700 membres adultes à être en quelque sorte **les copropriétaires** de ce petit bijou qu'est notre Cabane Arpitettaz. Cela vaut bien un petit geste sans doute...

Vous trouverez ci-dessous 2 diagrammes récapitulant l'état de notre recherche de fonds. L'un concerne les membres de notre section ayant déjà répondu favorablement à notre appel, l'autre fait état des fonds déjà assurés.



*Dons et Parts Sociales des membres CAS  
La Dôle (~ 740 membres adultes)  
au 31 décembre 2014*



*Répartition du financement assuré par  
rapport au coût total (CHF 1'037'278)  
au 31 décembre 2014*

Des démarches ont été faites parallèlement auprès de diverses organisations et entreprises pour obtenir un soutien financier. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de la situation dans nos assemblées et prochains bulletins.

**MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !**

Pour la Commission Arpitettaz  
*André Stäubli*